

— Allons ! je vois que vous l'avez oublié. Elle repose sur une triple notion : la surface, qui est la négation de la profondeur ; la ligne, qui est la négation de la profondeur et de la largeur, et le point, qui est cette double négation, plus celle de la longueur. Et vous voulez que je traite la théologie qui possède la triple affirmation du Père, du Fils et de l'Esprit Saint, la lumière, la puissance et l'amour, comme la géométrie qui s'assoit sur le trépied du néant ! Allons donc, mon pauvre G..., y songez-vous ?

L'argument fit effet, et le malade se confessa.

## ETUDE SUR LES CIMETIERES

### I

#### Des cimetières en général.

Le culte des tombeaux est un culte universel dont les vestiges se retrouvent à toutes les époques et chez tous les peuples. L'Egypte, la Grèce et Rome nous offrent des exemples remarquables du respect et de la religieuse vénération dont les sépulcres étaient environnés chez ces nations encore païennes. Mais le vrai tombeau de l'homme, c'est le tombeau chrétien. Le droit romain avait, il est vrai, dès l'époque de la loi des Douze Tables, déclaré sacré le lieu où les morts étaient inhumés. A l'Eglise de Jésus-Christ seule, il appartenait de consacrer ce lieu d'une manière toute spéciale, par ses bénédictions et ses rites, de rendre l'objet d'un culte religieux la déposition même des fidèles dans leur dernière demeure, et de soustraire ainsi à l'autorité civile la sépulture de ses enfants pour la placer sous sa juridiction immédiate.

Les canonistes définissent la sépulture dans le sens où nous la prenons présentement « un lieu béni par l'évêque ou son délégué, dans lequel sont inhumés les cadavres des catholiques pieusement décédés. »

Dans les premiers temps du christianisme, ces endroits étaient en dehors des murs de la cité, l'Eglise se conformant en cela à la législation romaine, qui ne permettait pas la sépulture à l'intérieur des villes, soit pour des raisons d'hygiène, soit par superstition. Il y avait alors deux espèces de tombeaux, les uns publics, et les autres